



FLASH INFO

Réunion de conseil du 28 avril 2025

● **Projet de cession du Manoir de Bouvry**

M. Le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des discussions sur le projet. Après une réunion en Mairie d'Evreux avec le porteur de projet, son notaire et M. Le Président d'EPN, le service urbanisme et M. Le Maire de Gauciel, l'acquéreur a été informé que la faisabilité de son projet n'était pas possible. Le règlement du PLUiHD classe cette propriété en zone naturelle et le parc boisé en zone naturelle classée EBC donc nécessite une modification de notre PLUiHD. La densité des constructions prévue (200 pavillons) n'est pas compatible, eau, assainissement, accès et défense incendie. Devant cet état de fait l'acquéreur souhaite malgré tout s'implanter à Gauciel et au travers d'une réunion avec la commune nous demande quel projet pourrait convenir à la commune, après réflexion et conformément aux orientations antérieures de la municipalité, il est proposé d'étudier la réalisation d'une résidence sénior médicalisée avec tous les services, restauration, petit commerce etc... le nombre de constructions doit être limité et une grande partie du parc boisé doit être conservée. Bien sûr tous les points (PLUiHD, accès, eau, assainissement, EDF et DECI) doivent être levés également.

● **Délibération ZAN**

M. Le Maire présente au conseil municipal la carte de la commune transmise par EPN ou apparaît les zones de notre PLUiHD constructibles. En l'état actuel reste seulement des « dents creuses ». A l'unanimité le conseil municipal souhaite conserver les terrains constructibles, dents creuses et effectue la demande pour la réalisation d'une zone 1 AU d'environ 3ha située à la suite de la zone 1AUh qui a déjà été urbanisée en 2023 et ne constitue pas une réserve foncière pour la commune.

● **Attribution logement locatif**

Le second logement locatif en construction est attribué conformément aux orientations à une personne qui souhaite se rapprocher de ses proches qui habitent la commune, dans le cas où le dossier financier de cette personne ne serait pas viable, une deuxième personne dans la même situation est retenue.

● **Travaux**

- L'avancement de la couverture défense incendie est présenté au conseil municipal, les 100% seront atteints prochainement
- L'aménagement de la cour de récréation de l'école est confié à un architecte paysager qui doit nous faire part prochainement d'un avant-projet.
- L'aménagement de notre ancien local technique est confié à un architecte, les démarches de sélection de celui-ci sont en cours.

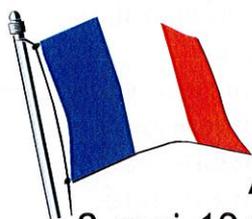
- Pour faciliter la circulation et le stationnement dans la petite rue des 14 et 16 route d'Evreux, des places de parking seront implantées et le stationnement des véhicules réglementé.

● Demande d'aide au voyage scolaire

Le conseil municipal décide de confier l'étude de ces demandes à une commission communale constituée de M. Le Maire et des adjoints

● Divers

- Le conseil municipal entérine le fait d'avoir été informé du rapport de la chambre des comptes sur gestion budgétaire de EPN des années 2019 à 2023
- Le PV du dernier conseil d'école est présenté au conseil municipal
- Festivités, le conseil municipal décide de reconduire :
 - Le Carnaval des enfants de l'école le 29 avril
 - La fête des mères 23 mai
 - Fête de l'école 21 juin
 - Le 14 juillet avec le traditionnel repas à la salle des fêtes.
 -
- Une visite des logements locatifs en construction est organisée le samedi 10 mai.



COMMEMORATION DU 8 MAI

Afin de célébrer le 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la cérémonie qui aura lieu **le 8 mai** :

- 11h00 Dépôt de gerbe au monument
aux Morts de GAUCIEL
Suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes



FETES DES MERES

A l'occasion de la fête des mères
un vin d'honneur sera servi à toutes les mamans
(ainsi qu'aux papas) de la commune
VENDREDI 23 MAI 2025
A 18H30 A LA SALLE DES FETES
Venez nombreuses et nombreux



COURSE CYCLISTE A GAUCIEL ECOLE DE CYCLISME VELO CLUB PACEEN

Samedi 28 juin 2025

-14H30 1^{er} départ

